



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

non enseignants

Question écrite n° 61127

Texte de la question

M. Denis Jacquat remercie Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées de bien vouloir l'informer concernant les taux d'encadrement applicables pour la mise en place de l'étude surveillée lorsqu'elle est assurée par du personnel autre qu'enseignant.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61127

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2923